

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ MUSIQUE

FICHE DE PRÉSENTATION

Objectifs :

Cette spécialité s'adresse à tous les élèves qui le souhaitent (instrumentistes ou chanteurs), qu'ils aient suivi l'enseignement optionnel de musique en classe de seconde ou non.

Il est nécessaire d'apprécier la musique, ou plutôt, toutes les musiques, qu'elles soient anciennes ou actuelles, sans *a priori*. En première, puis en terminale, l'élève se construit une solide culture musicale grâce à la pratique (vocale et instrumentale), l'écoute et l'analyse de multiples œuvres.

Méthodologie :

L'élève apprend à : élaborer un projet musical (interprétation ou création) ; développer son autonomie musicale ; élaborer une problématique et effectuer une recherche documentaire afin de l'éclairer ; argumenter à l'oral et débattre de façon contradictoire ; rédiger de façon claire et ordonnée les commentaires d'écoute. De plus, **en classe terminale**, l'élève apprend à : utiliser une partition ; préciser son projet de formation supérieure.

Contenu :

Trois champs de questionnement (pratique et culture musicale) sont abordés :

- Le son, la musique, l'espace et le temps
- La musique, l'homme et la société
- Culture musicale et artistique dans l'histoire et la géographie

Ils contiennent chacun plusieurs **thématiques**. En première, quatre thématiques sont étudiées. En terminale, le professeur choisit trois thématiques et l'élève en choisit **une quatrième, en relation avec son autre spécialité, dans la perspective éventuelle du grand oral**. Par exemple, un élève également en spécialité maths peut prendre la thématique « musique, son et algorithme ».

Organisation : 4h en première ; 6h en terminale. Participation au chœur du lycée, à des concerts ; rencontre de professionnels, partenariat avec Paloma, scène de musiques actuelles de Nîmes métropole.

Outils utilisés : voix, instrument personnel, logiciels simples de musique assistée par ordinateur (MAO) ; internet ; accès en autonomie à la salle de musique.

Poursuite d'études : Associée à des disciplines littéraires ou aux SES, la spécialité musique permet d'envisager un parcours universitaire en musicologie, musicothérapie, mais aussi en lettres, histoire, géographie, langues étrangères, classes préparatoires littéraires (avec éventuellement option musique), droit, psychologie, journalisme, sociologie, sciences-politiques, *etc.* La spécialité musique peut également être associée aux SVT, ISN, physique-chimie et mathématiques, permettant ainsi à l'élève d'envisager une orientation vers des études médicales, scientifiques, informatiques, d'ingénierie du son, *etc.* Il existe également des licences avec double cursus (physique et musicologie) à Grenoble et à Paris. Voir le site de l'ONISEP (<http://www.horizons2021.fr>).